

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3804>



# stage syndical : RETROUVER DU POUVOIR D'AGIR SUR SON METIER

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Publication date: mercredi 9 février 2011

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Stage syndical le 10 mars à Dijon

Les salles des professeurs bruissent de plaintes, des difficultés plus ou moins exprimées, de souffrances parfois.

La dérive managériale (avec un rôle accru des chefs d'établissement notamment), l'individualisation (généralisée dans toute notre société), les évolutions en cours, par exemple concernant l'évaluation des personnels, renvoient les enseignants à un désarroi grandissant : le réel du travail est négligé (faire cours n'est plus considéré comme suffisant), l'imposition grandissante d'indicateurs déconnectés du tra-vail produit des dérives ou des tricheries pour obtenir des résultats conformes à ceux attendus.

La formation initiale est sacrifiée, les personnels croulent sous les prescriptions qui se démultiplient, sous l'injonction d'appliquer quelques bonnes pratiques.

Malgré tout cet univers hostile ! les personnels veulent faire du « bon travail ».

Depuis 2001, le Snes a engagé un partenariat avec le laboratoire de « clinique de l'activité » du CNAM dirigé par Y. Clot. L'objectif de ce partenariat est le développement du pouvoir d'agir et la pri-se en main personnelle et collective de leur métier par les professionnels de l'enseignement.

**Le stage sera animé par Alice Cardoso et Alain Brayer, responsables nationaux du SNES et Jean-Luc Roger du CNAM**

Déroulement du stage :

## **10h-11h30 :**

Etat des lieux et échanges sur les attaques subies par nos métier et les difficultés rencontrées.

- impossibilité de faire travailler les élèves, gestion de l'hétérogénéité, de la grande difficulté scolaire
- impact des réformes dans le second degré
- menaces sur l'évaluation des enseignants

## **11h30-12h30 et 14h-16h30 :**

A partir des matériaux existants (vidéos, transcriptions réalisées par le CNAM), montrer comment se posent les problèmes et comment il est possible de travailler collectivement pour agir sur nos métiers.

Les dilemmes du métier : par exemple, comment faire avec l'écart entre le réel et le prescrit ? Les règles dans la classe, comment faire avec des élèves qui « n'accrochent pas » ; langage des élèves et langage du prof, etc ;

Ci-dessous le modèle de lettre à déposer au secrétariat de l'établissement

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg>

**Lettre type**